



# VERSAILLES

## Conseil de Quartier Saint-Louis Réunion du 13 mars 2024

### **I. Présentation du Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR) et sa programmation culturelle par Madame Emmanuelle de Crépy, Adjointe au Maire déléguée à la Culture et à la Concertation, Conseillère Communautaire de Versailles Grand Parc.**

*Cf. Voir diapositives sur le site versailles.fr*

Lors d'un précédent conseil de quartier, une présentation de la programmation de la ville de Versailles avait effectuée.

La ville de Versailles fait partie de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc dont François de Mazières est le président. Emmanuelle de Crépy est élue à Versailles Grand Parc en tant que conseillère communautaire.

La programmation culturelle de Versailles Grand Parc est surtout assurée par le Conservatoire à Rayonnement Régional.

Emmanuelle de Crépy précise qu'elle participe au conseil d'établissement.

Elle présente le conservatoire et commente les diapositives.

### **II. Restitution de la réunion-débat de VEI du samedi 9 mars 2024.**

- Réduire
- Trier
- Valoriser
- Composter

La présentation intégrale, détaillée par thème et par intervenant est disponible sur :

[www.versaillesenvironnementinitiative.fr](http://www.versaillesenvironnementinitiative.fr)

*Intervention de :*

- Monsieur Philippe Pain, Conseiller municipal délégué à la Propreté urbaine et aux Commissions de sécurité sur la gestion des déchets.
- Madame Béatrice Floch, (VEI) sur 3 éléments choisis parmi ceux abordés lors de la réunion débat.

**Compost en copropriété :**

René Pollet, habitant de Versailles a décrit son expérience de la mise en place réussie d'un compost en copropriété. Au-delà de la nécessité d'avoir un porteur de projet, il est essentiel que le principe même du compost soit accepté par le plus grand nombre.

Dans cet exemple les bacs de compost sont contre un mur aveugle, leur installation a été approuvée en Assemblée Générale (obligatoire), un copropriétaire est référent compost (formé par VGP). Les bacs sont gratuits. Régulièrement, à l'issue de sa transformation, le compost est récupéré et réutilisé pour les espaces verts de la résidence.

### Textiles :

Des échanges ont eu lieu, dans le contexte de la proposition de loi anti fast-fashion. L'occasion de rappeler que les textiles propres (vêtements, linge de maison, etc...) peuvent être déposés en bornes spécifiques de collecte (2 dans le quartier Saint-Louis), ils seront ensuite réutilisés, recyclés ou valorisés.

VEI rappelle qu'il existe également des ressourceries (dons de textiles, d'objets...) gérées par les associations (Emmaüs notamment), ainsi qu'à Versailles la ressourcerie Soligratuit abritée par la maison de quartier Bernard de Jussieu.

### Déchets automobiles :

Au-delà du recyclage des déchets issus de notre mode de vie au quotidien, qu'il faut s'efforcer de réduire, la mise en place d'une économie circulaire (mieux produire, mieux consommer, mieux recycler) dans la filière puissante de l'automobile a été décrite. Les véhicules sont chers, les pièces détachées de ces véhicules peuvent être rares, sont chères et sont indispensables à la réparation automobile. Leur récupération et leur reconditionnement s'organise avec pour exemple Renault et la création de la Refactory de Flins en partenariat avec l'Université de Versailles Saint-Quentin.

Lien vers la présentation détaillée : <https://www.versaillesenvironnementinitiative.fr/docs/2024-03-09-7-VEI-Dechets-automobiles.pdf>

## **3. Questions diverses.**

### Les points suivants ont été abordés :

- Présence estudiantine bruyante le jeudi soir rue de Satory sur la voie publique au niveau du « Coup d'État » après 23 heures.
- Quelle politique pour les écrans lumineux en zone patrimoniale protégée, cf place de la Cathédrale.
- Problème de stationnement en double file rue d'Anjou au niveau du cabinet de Kinésithérapie.
- Quelles vont être les contraintes de circulation et de stationnement pendant les jeux olympiques.

**Intervention pour l'association  
Versailles Environnement Initiative  
Le 9 mars 2024**

**Par Philippe PAIN**

Conseiller municipal délégué à la propreté urbaine et aux  
commissions de sécurité.

Conseiller Communautaire - eau/déchets /environnement

Vice président du Sidompe

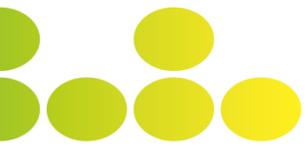
Vice-Président du conseil de quartier Saint louis

Tél. : +33(0)6 80 13 61 37

Courriel : philippe.pain@versailles.fr

# Rappel : répartition des compétences entre la Ville de Versailles et la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc

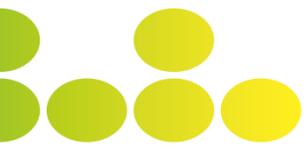
Missions / Tâches	Service Propreté Urbaine Ville de Versailles	Direction des déchets Versailles Grand Parc
Nettoyage manuel et mécanique de l'espace public (trottoirs et voies circulantes)	<b>X</b>	
Retrait des tags / affiches / affichettes	<b>X</b>	
Collecte des corbeilles de rue y compris les sacs d'ordures ménagères déposés dans ou à côté	<b>X</b>	
Collecte des sacs transparents issus de l'activité de balayage déposés à côté des corbeilles (ramassés le lendemain)	<b>X</b>	
Collecte des dépôts non conformes au règlement de collecte (gravats, déchets toxiques, D3E, ...) encombrants déposés en dehors des horaires	<b>X</b>	
Gestion dépôt sauvages < 2 m3	<b>X</b>	
Gestion dépôt sauvages > 2 m3		<b>X</b>
Organisation de la collecte et du traitement des déchets ménagers		<b>X</b>
Collecte et gestion débordements des bornes de collecte avec nettoyage après		<b>X</b>
Veille propreté des bornes de collecte		<b>X</b>



# C'EST QUOI LES BIO DÉCHETS ?

---





# LES DÉCHETS MÉNAGERS COMPOSTABLES



- Épluchures, restes de fruits et légumes
- Marc de café et sachets de thé/tisanes
- Fleurs ou plantes fanées
- Essuie-tout, mouchoirs, boîte d'oeufs en carton
- Litières d'herbivores
- Coquilles d'oeufs



## Restes alimentaires (Loi AGEC)

Matières animales(viandes , poissons..)

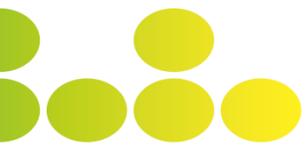
Pain



NON

**Sac aspirateur**  
**Cendres de cheminée**  
**Sacs "compostables"**  
**Sciures de bois traité**  
**Plastique, verre, métaux**





# LES « DÉCHETS » DU JARDIN



Herbes indésirables jeunes  
Déchets végétaux du  
potager  
Fleurs ou plantes fanées



Tailles et branchages (broyés) Feuilles  
mortes



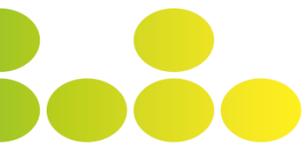
- Pour le stock de "brun" !
- En paillage dans le jardin



NON

Terre, terreau, sable  
Tonte de gazon





## POURQUOI COMPOSTER ?

---

- Parce que le déchet alimentaire, c'est **1/3** de nos poubelles
- Pour participer **activement** à la **réduction des déchets** !
- Etre en accord avec **le tri à la source - loi AGEC**



# COMPOSTAGE

DEPUIS 2010

7 600 foyers équipés

**155 zones de compostage partagé**

(résidences, jardins collectifs et quartiers)

Dont 83% pour les résidences

Jardins collectifs : 9%

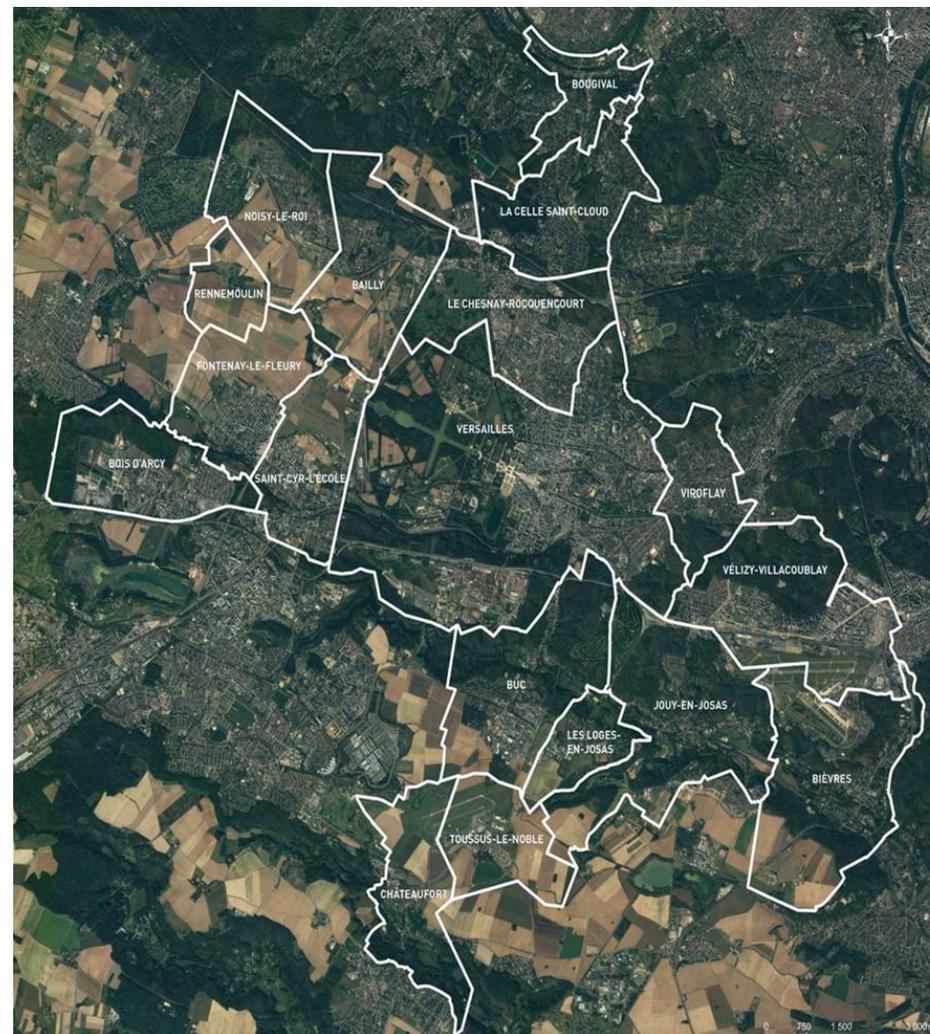
Quartiers et maison de quartier : 8%

**55 établissements**

(écoles, centres de loisirs, associations, crèches, lycées, professionnels, résidences sénior...)

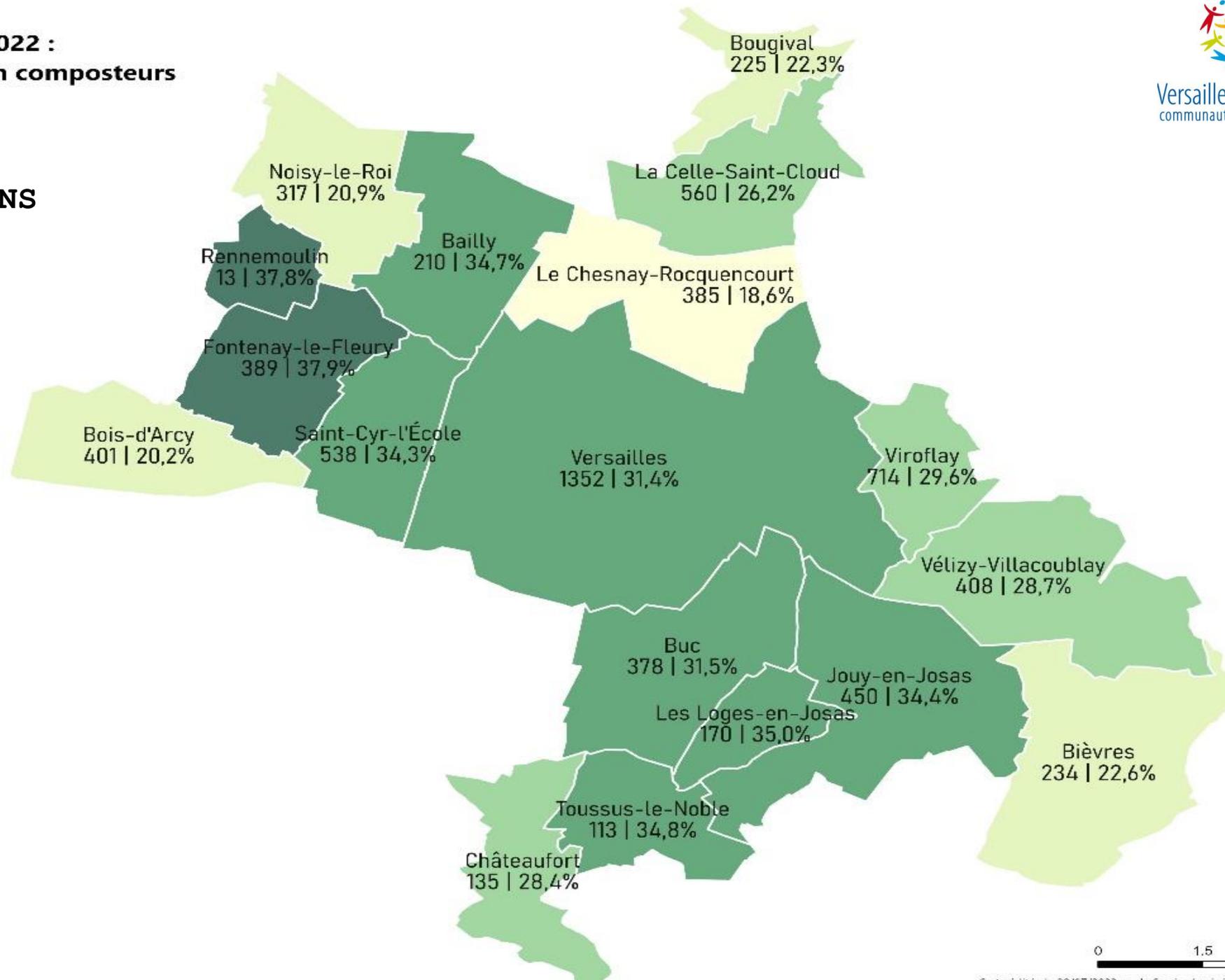


VersaillesGrandParc  
communauté d'agglomération



Taux d'équipement total en 2022 :  
28,1% de maisons équipées en composteurs

## COMPOST EN PAVILLONS



Taux d'équipement des  
maisons en composteurs :



## Nombre total de résidences avec compost en 2022

### COMPOSTAGE COLLECTIF (VGP)

(77 % d'habitat vertical)

#### CONDITIONS :

- **ESPACE ADAPTE/FORMATION/ACCORD AG/INSTALLATION/SUIVI possible**
- **GRATUITE tout au long du projet**
- **(voir exposé suivant)**

#### Versailles

53 zones implantées à ce jour

\*5 jardins collectifs

\*5 en compostage de quartier

\*43 résidences privatives

COMMUNE	NOMBRE DE RÉSIDENCES
BAILLY	1
BIEVRES	1
BOIS D'ARCY	2
BOUGIVAL	4
BUC	1
CHATEAUFORT	1
FONTENAY-LE-FLEURY	4
JOUY-EN-JOSAS	6
LA CELLE SAINT-CLOUD	5
LE CHESNAY-ROCQUENCOURT	5
LES LOGES-EN-JOSAS	1
NOISY-LE-ROI	2
SAINT-CYR-L'ECOLE	5
VELIZY-VILLACOUBLAY	5
VERSAILLES	40
VIROFLAY	20
<b>TOTAL</b>	<b>103</b>

# LA COLLECTE DES BIODÉCHETS du territoire

\* 1<sup>er</sup> janvier 2022 : **sortie** de Versailles Grand Parc (VGP) du syndicat **SYCTOM** de Paris : la collecte des biodéchets a été **intégrée** aux marchés de **collecte** des déchets ménagers et assimilés détenus par les **sociétés Nicollin et COVED**.

\*L'Agglomération a notifié également un marché de **traitement** des biodéchets sur son territoire, traités en **micro-méthanisation** à **Thiverval Grignon (78)** par la **société SEPUR**.  
( Collèges du 78 par TRYON a Carrières sous Poissy))

## BIODECHETS COLLECTES (Tonne)

Ainsi en 2022, **96 sites** sont collectés au sein de l'intercommunalité : **62% établissements scolaires, 32% restauration collective.**

Les tonnages de **2022 sont en hausse par rapport à 2021**, cette dernière ayant été impactée par la Covid (impact écoles notan

	BIODECHETS COLLECTES (Tonne)
<b>2018</b>	142,547
<b>2019</b>	335,677
<b>2020</b>	218 ,277
<b>2021</b>	352,969
<b>2022</b>	402,980

# MON SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DÉCHETS À LA LOUPE !

Un habitant de Versailles Grand Parc produit 447 kg/an de DMA\*.

Savez-vous ce qu'ils deviennent une fois collectés et comment est financé le cycle de vie de nos déchets ?



## Que finance ma taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) ?

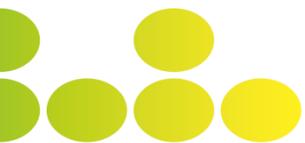
- mes bacs, mon composteur...
- la collecte et le transport des déchets
- le traitement dans les filières appropriées
- l'installation de points d'apport volontaire
- le réseau de déchèteries
- la gestion des dépôts sauvages

\*DMA : OMA (OM+ EP+VERRE) + OE + DV + déchèteries + DEEE + DASRI + DDM + déchets occasionnels



VersaillesGrandParc  
communauté d'agglomération

[www.versaillesgrandparc.com](http://www.versaillesgrandparc.com)



**LA TECO (TARIFICATION ECO-RESPONSABLE)=  
UNE PART FIXE (BASE TAXE FONCIÈRE) 75%  
UNE PART VARIABLE (LEVÉES DE BAC) 25%**



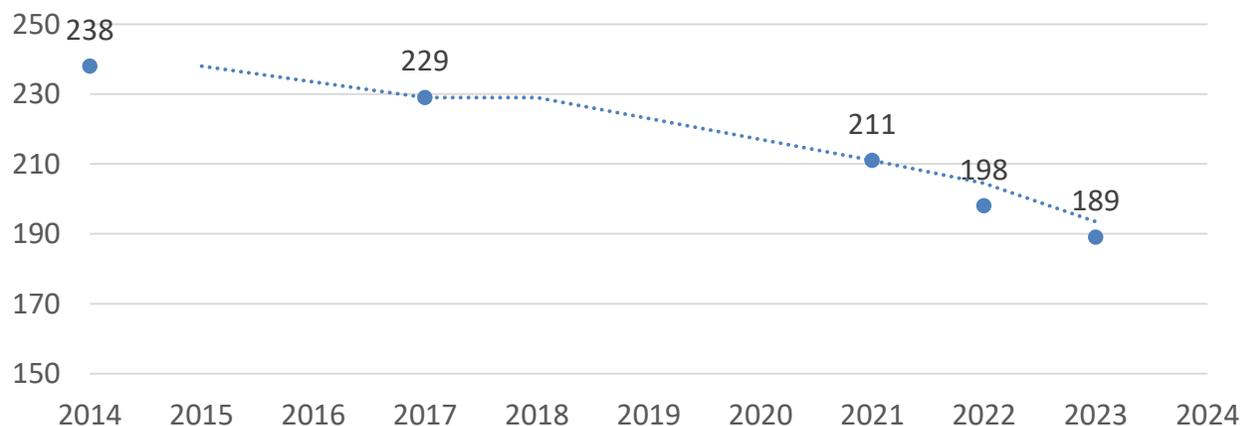
**Versailles Grand Parc**  
communauté d'agglomération

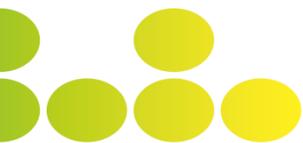
## CHIFFRES CLÉS (2023)

Territoires ainsi engagés dans la réduction des déchets :

Bougival, Châteaufort, Fontenay-le-Fleury, Jouy-en-Josas, Les Loges-en-Josas, Noisy-le-Roi, Rennemoulin, Saint-Cyr-l'École.

Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) (kg/hab)





## EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS

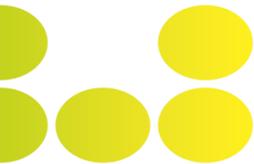
OMR	2021*	2022	2023*	2024*
TECO	201	183	171	168
Non TECO	214	203	195	194
VGP	211	198	189	188

Écart TECO/ non TECO → -9,6% -12,3%

EP	2021*	2022	2023*	2024*
TECO	46	50	51	52
Non TECO	52	51	50	51
VGP	50	50	50	52

Écart TECO/ non TECO → -1,2% +2%

Secteur TECO avec 8 communes  
\* Estimatif  
En kg/hab arrondis



# **SIDOMPE EN VIDEO**





Après la collecte, les papiers, emballages cartons, plastiques, aluminium ou acier sont **transportés jusqu'aux centres de tri.** Ils sont alors triés par catégorie de matériaux puis **expédiés vers des filières de recyclage.**

**Les refus de tri (erreurs de tri faites par l'habitant)** sont orientés vers une **filière de valorisation énergétique** (voir précédemment).

En 2022, 2 centres de tri (SITRU et SIDOMPE) ont accueilli la collecte sélective issue des déchets ménagers de Versailles Grand Parc :

### **SIDOMPE : CENTRE DE TRI DE THIVERVAL-GRIGNON (78)**

\*12 183 tonnes de déchets emballages et papiers issus de l'intercommunalité réceptionnés en 2022 avec un **taux de refus (erreurs de tri) de 23,4 %**. (A noter que la moyenne générale du SIDOMPE 118 communes en 2022 était de 23%.)

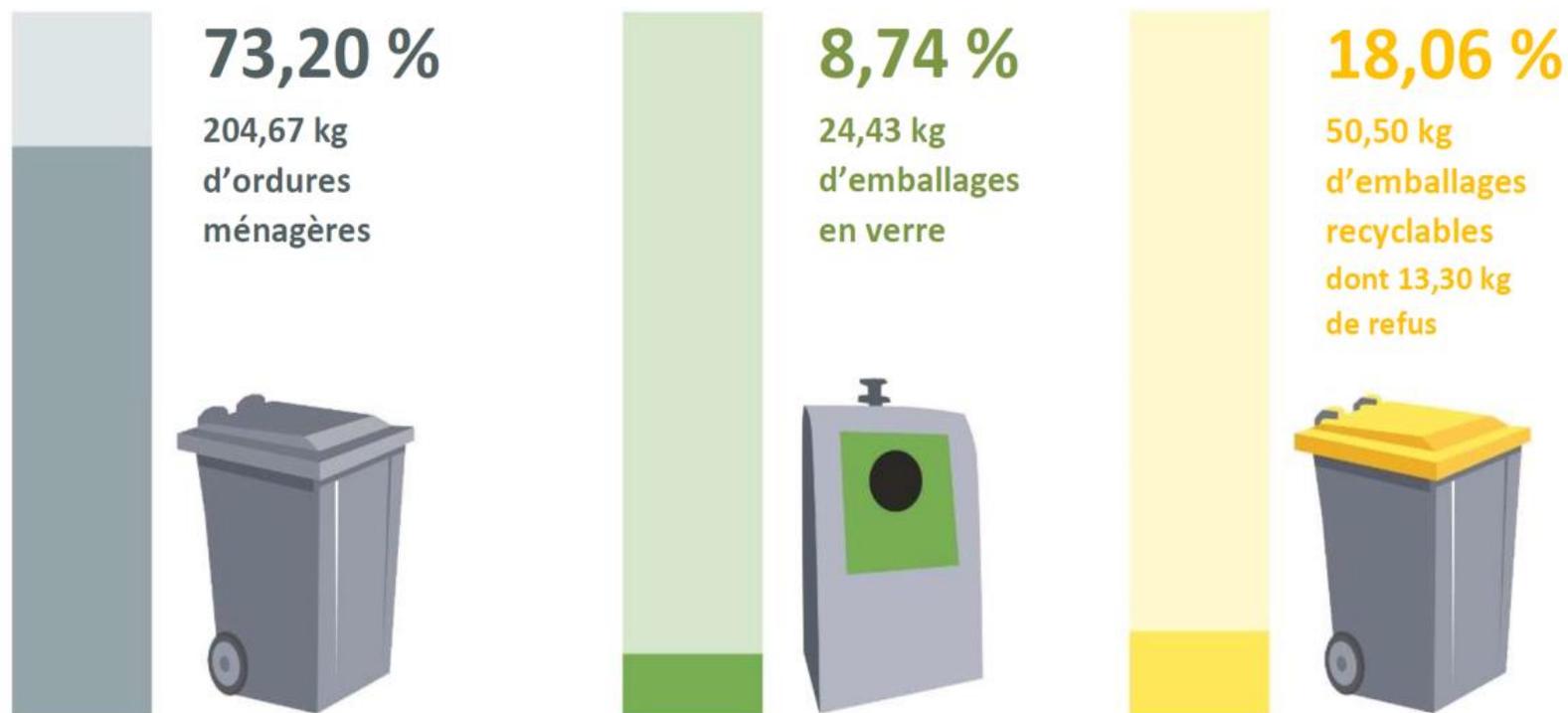
**\*Le centre de tri s'est modernisé pour s'adapter à l'extension des consignes de tri** à tous les emballages plastiques pots, barquettes, films plastiques...) et aux petits emballages métalliques, (capsules de café, couvercles...)

Calendrier des travaux de modernisation du centre de tri :

- 1<sup>er</sup> novembre 2021 : arrêt du centre de tri et début des travaux
- 30 avril 2022 : achèvement des travaux, puis essais, mise au point et réouverture progressive courant mai du centre

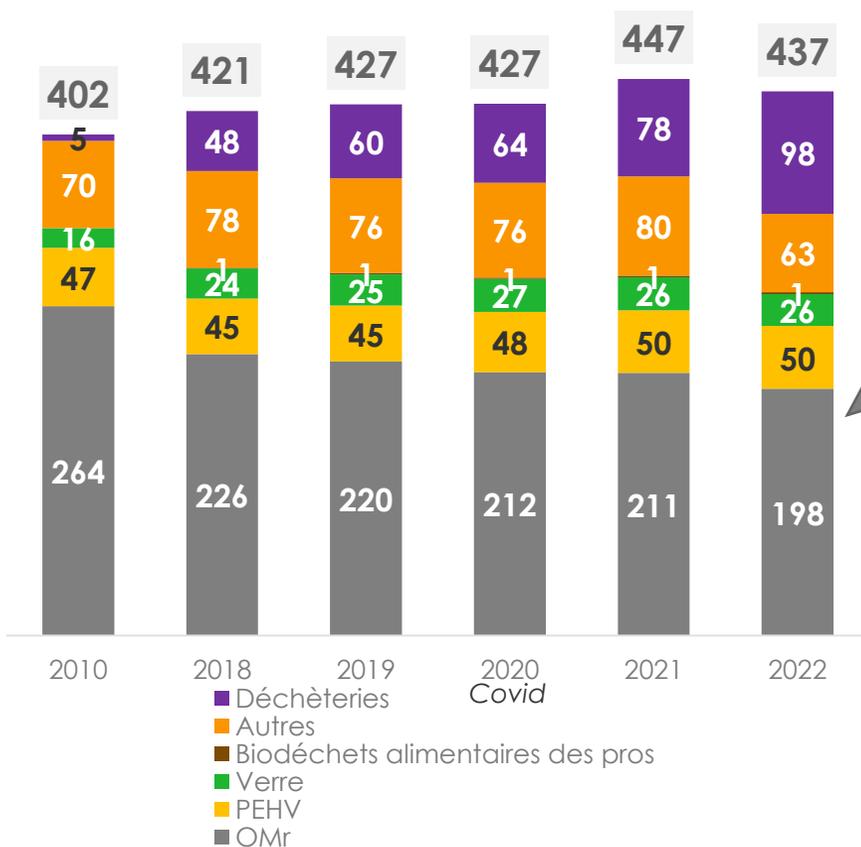
## Composition des déchets ménagers d'un habitant du Sidompe

(Calculée sur la base des déchets entrants issus des collectivités du Sidompe – 607 210 habitants – 124 280 T d'ordures ménagères, 14 834 T de Verre et 30 664 T d'emballages et papiers)



# PERFORMANCES DE COLLECTE

Evolution des performances de DMA (kg/hab)



Autres = DV en PAP, encombrants en PAP et déchets des CTM

## Caractérisation OMr sur VGP (avril 2023)

**71 kg/hab.** 

de déchets alimentaires

**3 kg/hab.** 

de déchets verts

**19 133 t/an de biodéchets alimentaires** théoriquement captables dans les OMr

**70% du gisement provient des ménages**

> Une **baisse progressive des OMr** depuis 2010 notamment avec la mise en place de la TECO et l'extension des consignes de tri des emballages plastiques

# 2 MODALITÉS POTENTIELLES DE TRI À LA SOURCE

## Gestion de proximité



Compostage individuel



« Pavillons de compostage »  
Compostage collectif de grande taille



Cellule de compostage partagé



« Ekovore » Compostage urbain



« keynote » bougival jardin public

## Collecte



La collecte en bacs



La collecte en points d'apport  
(abribacs avec ou sans contrôle d'accès)



La collecte en colonnes



Bioseau



Sacs

## PLUSIEURS SCÉNARIOS À L'ÉTUDE POUR LES COMMUNES DE VGP

Tri à la source des biodéchets : obligation de proposer une solution pour les **ménages** du territoire : loi AGEC 2020



La tendance ira vers le déploiement du compostage de proximité et quelques abris-bacs pour répondre aux lieux historiques et très denses